

Gizeux



BULLETIN MUNICIPAL 2021

Sommaire

1-2	Le Mot du Maire
3	Les Réalisations de l'année 2021
4-5	Photos de l'année 2021
6	Centre de Secours des Landes
7	Une année à la Bibliothèque Municipale
8	L'École de Musique
8	Gym à Gizeux
9	L'Écho du Changeon - Chorale «De si de la»
10-11	Le Comité des Fêtes
11	Calendrier des événements 2022
12-13	Association des Amis de Gizeux
14	Concours des Maisons et Jardins Fleuris
15	Amitié Gizelloise
16	Association des clubs de tennis
17	Étoile Sportive de Gizeux
18	Duel d'aiguilles
18	Syndicat de Chasse
19	Infos CCTOVAL Assainissement collectif
20	Infos CCTOVAL Tous au numérique - Site internet
21	PanneauPocket
22	La collecte et le tri des déchets
23	Tarifs communaux au 1 ^{er} janvier 2022
24	Les informations pratiques - 2022
25	Démographie 2021 - Mémo Santé



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Une nouvelle vague du covid-19 nous empêche une seconde fois d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Toutefois, se protéger reste le plus important. Je remercie dès maintenant toutes les personnes, tant dans notre commune que dans l'intercommunalité (dont Marie-Lise MEYNARD, Corinne BERTHELOT et Françoise) qui ont aidé à mettre en place la vaccination, seul moyen aujourd'hui avec les gestes barrières d'éviter l'isolement et de combattre ce virus sans cesse en mutation. Je remercie également tous nos commerçants, artisans et membres d'associations qui ont dû s'adapter pour nous apporter un service de proximité ou des moments de convivialité.

Je sais l'intérêt que vous portez à ce bulletin et je vous invite à le parcourir, il retrace le bilan de l'année écoulée, pour la Commune et les associations.

Que s'est-il passé en 2021 ?

Nous ne pouvons oublier **l'orage** de la nuit du 16 au 17 juin, d'une violence et d'une intensité jamais vues, laissant des images d'apocalypse dans la forêt communale et l'allée des platanes emblématique du château, suivi le 19 juin par une tornade balayant tout sur son passage entre Saumur et Château-la-Vallière. Par chance, aucun blessé n'a été à déplorer. Je suis reconnaissant à l'élan de solidarité qui s'en est suivi, venant en aide aux pompiers débordés par l'étendue des dégâts. Les voies d'accès ont tout d'abord pu être dégagées afin qu'aucun habitant ne reste isolé. Après l'interruption de la fourniture d'eau, du téléphone et de l'électricité, coupés par l'arrachage de canalisations et des kilomètres de câbles tombés au sol, il a fallu plusieurs semaines pour que chacun puisse reprendre une vie normale, tout en scrutant le ciel au moindre coup de vent !

Les parcelles boisées sinistrées ont été exploitées dans la foulée. Dans les landes, l'exploitation était déjà programmée auprès des entreprises Piveteau et Logifor, en partenariat avec l'Office National des Forêts, ce qui a permis de

garantir les recettes de ces parcelles. Dans les parcelles du massif de Saint-Philbert, la mise en vente par les services de l'ONF a été engagée rapidement afin d'exploiter avant la dépréciation de la qualité des bois ; c'est la société Migeon qui a été retenue. Il reste à exploiter de petits lots dispersés sur le territoire communal, dans les semaines à venir.

Au cours du dernier trimestre nous avons fait deux **acquisitions foncières** : tout d'abord la peupleraie appartenant à la famille Papot entre le terrain de camping-cars et le Changeon, puis début décembre, le bâtiment appartenant à M. Verneau près du lavoir. Nous allons ainsi pouvoir réaménager l'aire des camping-cars devenue trop exiguë et remplacer les peupliers, qui nous font trembler à chaque tempête, par d'autres essences. Quant au bâtiment près du lavoir, nous allons étudier si l'idée du gîte de groupe pourrait s'y insérer.

En ce qui concerne les logements adaptés, le permis de construire a été déposé par Val Touraine Habitat, nous sommes dans l'attente du commencement du chantier. Certains d'entre vous ont été sollicités pour participer à une réunion le 11 janvier concernant le développement du lien social dans le cadre de l'habitat inclusif et je les remercie pour leur coopération.

Pour le reste des **bâtiments à réhabiliter** dans l'îlot Fonteneau, nous sommes en réflexion sur 2 ou 3 logements avec l'aide de l'ADAC pour le montage des dossiers de financement.

Concernant le 34 rue des Écoles, l'ancien bâtiment scolaire est en cours de vente à Sébastien LOISEAU, le compromis de vente a été signé début décembre, et le terrain voisin (mitoyen du 32 rue des Écoles) va être viabilisé puis proposé à l'achat. Quant au logement communal incendié en novembre 2020, il est en cours de rénovation et pourra être reproposé à la location à partir de septembre prochain. L'ancien garage isolé sera démoli et nous allons rénover la toiture de l'ensemble des préaux derrière la bibliothèque. L'ensemble des clôtures a été rénové et un nouveau portail, plus facile à manœuvrer, a été installé côté bibliothèque/salle de musique.



Vous avez été invités à vous inscrire au concours des **maisons et jardins fleuris** au début de l'été ; j'ai pris plaisir avec les organisateurs et membres du jury à vous remettre les prix le 14 novembre lors de « Rêves de printemps ». C'est une volonté municipale de mieux fleurir le village, donc nous renouvellerons l'expérience, en souhaitant que vous soyez de plus en plus nombreux à nous aider pour l'embellissement de notre territoire communal.

Pas de gros travaux de **voirie** l'année passée, le groupement de commandes auprès de la Communauté de Communes ayant pris du retard. Le chemin des Goupillaux jusqu'à la salle des fêtes sera remis au programme pour 2022. Pour l'entretien des chemins, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle épareuse d'occasion, l'ancienne datant de 2003, déjà d'occasion, demandait trop de réparations. Ce matériel plus récent va permettre un travail plus rapide pour les agents techniques. Le chemin piétonnier entre Gizeux et Continvoir a également été remis en état par le Département ; je demande à chacun de respecter cet espace réservé aux piétons et de ne pas rouler dessus avec de gros véhicules.

J'ai été interpellé par les habitants de la Cave Vaudelet et les riverains de la Limettrie à propos de la **vitesse** excessive des véhicules dans ce hameau ; nous sommes en relation avec les Services départementaux et régionaux pour y apporter des solutions.

Courant décembre, avec mes collègues maires d'Avrillé, de Continvoir et de Hommes, nous avons rencontré Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale à propos du risque de **fermeture de classe** à la rentrée 2022/2023. En effet, malgré l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur notre Commune depuis la fermeture de l'école de Gizeux, l'effectif global sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est en baisse. De 200 élèves au départ du regroupement en 2016, nous sommes passés à 170 à la rentrée 2021 puis une prévision de 160 enfants seulement pour septembre 2022.

C'est un phénomène cyclique dans les communes rurales comme la nôtre, entre la création de logements, l'arrivée de nouvelles familles avec enfants et le départ des plus grands au collège. Nous essayons de tout mettre en œuvre avec mes collègues, l'éducation reste une de nos priorités. Nous comptons aussi sur vous pour être acteurs du RPI, de nos écoles, et je n'accepterai en aucun cas les demandes de dérogation pour scolariser les enfants de Gizeux en dehors.

Une autre génération dont il faut prendre soin est celle de **nos Aînés** que nous avons eu le plaisir de rassembler lors d'un repas le 19 novembre, où chacun était enchanté de partager à nouveau un moment de convivialité.

Le **marché** hebdomadaire du dimanche matin s'est arrêté en septembre et ne reprendra pas, faute de fréquentation. Merci aux commerçants et aux personnes de la Commission qui l'ont animé. Les dates ne sont pas retenues mais nous conserverons trois marchés plus festifs si les conditions sanitaires le permettent. Le marché de Noël reste une parfaite réussite, j'adresse un grand merci à tous les participants et notamment les bénévoles car l'installation et le démontage imposent beaucoup de main-d'œuvre. Merci également à l'équipe qui illumine le village, il est toujours agréable de recevoir de nombreux témoignages pour la qualité des décorations par des gens qui détournent leur itinéraire pendant les **illuminations**.

Merci aussi à l'équipe qui a travaillé à la préparation de ce bulletin et à vous tous qui fournissez les articles concernant la vie de vos associations. Merci à mes collègues du Conseil municipal et à l'ensemble du personnel pour leur soutien tout au long de l'année. Enfin, protégez-vous, protégez les autres, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous. À toutes et à tous j'adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

Thierry BEAUPIED



Les Réalisations de l'année 2021

Le budget communal de l'exercice 2021, équilibré en recettes et en dépenses a été voté le 6 avril 2021 :

section de fonctionnement **862 963,50 €**

et section d'investissement. **454 178,91 €**

En application de la réforme fiscale fusionnant le taux communal avec le taux départemental pour compenser la perte de revenus liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les taux d'imposition suivants ont été votés :

- Foncier bâti. **39,83 %**

(Commune 23,35 % + Département 16,48 %)

- Foncier non bâti. **60,04 %**

Les principales réalisations 2021 sont les suivantes :

1) Locaux et matériel communaux

Le local du foot est toujours en cours de réparation après le dégât des eaux, avec une prise en charge totale par l'assureur de la Commune.

L'Atelier CD Création a été choisi pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation au 32 rue des Écoles, suite à l'incendie de ce logement communal en novembre 2020 ; les travaux devraient être terminés avant l'été 2022.

Les élus ont décidé de vendre le bâtiment sis au 34 rue des Écoles au locataire actuel, M. Sébastien LOISEAU, pour un montant total de 90.000 €.

Une nouvelle épareuse a été acquise pour 19.500 € HT avec reprise de l'ancien matériel pour 3.500 € HT.

2) Voirie

Comme tous les ans, l'entretien courant de la voirie a été assuré par les 2 agents techniques communaux. En fourniture de grave et enrobé, il a été dépensé 8.450 € pour la rénovation des chemins et des routes, ainsi que 1.968 € pour la rénovation de marquages au sol (passages piétons et panneaux Stop).

Une convention a été signée avec la commune de Continvoir et les services départementaux, afin de fixer les conditions de remise en état par le Département du chemin piétonnier bordant la RD 15, ainsi que les conditions d'entretien ultérieur de cette voie par les deux communes concernées.

3) Achat de terrains

Dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre-bourg, la commune a fait l'acquisition du bâtiment situé 3 rue du Lavoir pour 42.500 €, ainsi que de la peupleraie près de l'aire de camping-cars pour 7.500 €.

4) Défense-Incendie

L'absence de dispositif de Défense-Incendie impliquant des refus de permis de construire dans les zones non (ou mal) desservies et représentant un risque réel en cas d'incendie en zone habitée, il a été programmé 2 tranches de travaux (4 points incendie + 1 bâche/an) sur les prochains exercices budgétaires ; un dossier de demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposé et validé par les services de la Préfecture d'Indre-et-Loire, pour un montant total de travaux de 22.747,10 € HT, avec une aide de l'État de 60% (13.648,26 €), soit un reste à charge de 9.098,84 € pour la Commune.

L'ancien matériel communal de secours-incendie a été légué au SDIS 37 pour être exposé au musée départemental des pompiers d'Indre-et-Loire.

5) Projets divers

Le projet de construction dans le bourg de 2 logements adaptés en rez-de-chaussée + 1 logement classique à l'étage, avance avec la participation de la CCTOVAL (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire) et la maîtrise d'ouvrage par Val Touraine Habitat qui a déposé le permis de construire en fin d'année.



Dégâts de la tempête du 17 juin



Rassemblement
de motards
le 1^{er} juin
pour soutenir
l'association
ADEL

ASSOCIATION D'AIDE
AUX ENFANTS
ATTEINTS DE LEUCÉMIE
OU DE CANCER

Téléphone : 07 71 73 16 27
Mail : info@adelcentre.com
www.adelcentre.com

ADEL Centre

Hôpital Clocheville de Tours



Commemoration du 11 novembre



*Réfection du Pont de Gravoteau
par les agents communaux*

Panneau informatif à l'étang de Saint-Philbert



Marché de Noël



Centre de Secours des Landes



Amicale :

Cette année se termine et il est temps pour nous d'en faire le bilan. 2021 fut encore une année complexe en raison de la pandémie de Covid-19. Nous pouvons seulement nous réjouir de pouvoir enfin organiser notre Sainte-Barbe fin novembre. Le repas des Aînés et le méchoui ayant été annulés, ce sera notre seul rendez-vous pour 2021.

Concernant les prévisions pour 2022, nous espérons pouvoir reprogrammer notre méchoui annuel le 18 juin 2022 à la salle des fêtes d'Avrillé-les-Ponceaux et la Sainte-Barbe le 26 novembre 2022 (les lieux de cérémonies et de la soirée dîner-dansant restant encore à définir). Pour y participer, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'un pompier. Nous espérons aussi pouvoir participer aux jeux inter-centres (événement annulé depuis 2 ans à cause de la pandémie) qui se déroulent toujours le premier dimanche de juillet. En 2022, nous nous déplacerons à Chouzé-sur-Loire.

Concernant les anciens pompiers ayant plus de 70 ans, un colis de Noël leur est toujours offert en fin d'année par l'Union départementale des services d'incendie et de secours. De plus, nous espérons que cette année aura lieu le repas des Aînés (annulé lui aussi depuis 2 ans) afin de rassembler tous les anciens pompiers du département.

Centre :

En 2021, nous avons effectué une soixantaine d'interventions sur nos 4 communes de premier appel (Avrillé-les-Ponceaux, Continvoir, Les Essards,

Gizeux), dont quelques départs sur les communes limitrophes.

La cérémonie du 14 juillet 2022 aura lieu au centre de secours de Continvoir. Nous serons bien évidemment présents pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2022.

Cette année, nous félicitons une nouvelle fois le sapeur Philippe DREUX pour son courage et son investissement après 30 ans passés au sein des sapeurs-pompiers. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. 2021 sera aussi marquée par la passation de commandement entre le Lieutenant William PERRIN et l'Adjudant Élodie PERRIN. Nous remercions William pour toutes ces années passées en tant que chef de centre et nous souhaitons la bienvenue à Élodie à ce poste.

De plus, deux nouvelles recrues nous ont rejoints. Il s'agit de Grégory CLAIN qui vient de Continvoir et de Kilian COUSSEAU qui vient d'Avrillé-les-Ponceaux, portant à 12 notre effectif. Toutefois, nous recherchons toujours des volontaires pour renforcer notre équipe et assurer nos départs en interventions. Pour cela, n'hésitez pas à contacter notre chef de centre, Élodie PERRIN, ou son adjoint Michael DARDENNE.

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour vous remercier de votre bon accueil lors de notre passage pour nos calendriers.

L'amicale des Landes

Arnaud LEMANS - Mathieu DEBONNEFOY



Une année à la Bibliothèque

Face à la morosité ambiante... La Bibliothèque : le plaisir de LIRE envers et contre tout !

L'année 2020 avait déjà été fort compliquée pour notre bibliothèque, avec une réglementation qui changeait sans cesse et nous contraignait à innover et nous adapter pour maintenir le service de prêt.

2021 avait commencé de la même façon et nous obligeait à « naviguer à vue »...

À ce jour, la situation est réglementairement plus stable : les bibliothèques font partie des lieux où, quels que soient leur taille et le nombre de lecteurs, le passe sanitaire et le masque sont obligatoires. Nous avons donc procédé une fois pour toutes au contrôle du passe de nos adhérents lors de leur premier passage.

La bibliothèque de Gizeux fait partie du réseau du Chinonais (secteur nord) et nous allons 3 fois par an choisir des livres afin de compléter notre fonds propre. Dans cette même optique, nous avons fait l'acquisition de nombreux livres au fur et à mesure de leur parution. Ces achats, tout comme le choix des livres à Chinon, se font en parfaite concertation entre les 4 bénévoles (Evelyne, Françoise, Lise et Patricia) qui recueillent les demandes ou les souhaits des adhérents.

Cette année en février, Françoise et Lise ont suivi une demi-journée de formation intitulée :

« Lecture et déficience visuelle » et présentation d'une malle pédagogique dédiée. Une autre facette de la lecture pour tous !

Le 7 décembre nous sommes allées à Langeais assister à une réunion des bibliothèques du territoire de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) à laquelle appartient la Commune de Gizeux. Nous avons pu échanger avec les bénévoles ou salariés des autres communes et confronter nos idées et savoir-faire, ce qui est toujours très intéressant.

Pour cette année 2022, le programme n'est pas encore défini, mais notre « quatuor » fera tout son possible pour faciliter à tous l'accès aux livres. N'hésitez pas à demander les livres qui vous intéressent ou à indiquer les thèmes que vous voudriez découvrir, nous serons à votre écoute !

En attendant, toute l'équipe vous adresse ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de belles découvertes littéraires.

Bibliothèque municipale de Gizeux

30 rue des Écoles - 02.47.96.61.91

Ouverture au public :

mardi 16h-18h et samedi 10h-12h

Cotisation : 8 € par famille et par an (en chèque)



L'École de Musique de Gizeux - Continvoir

Les instruments enseignés à ce jour sont :

- saxophone : 11 élèves (avec Sébastien COLLARD)
- trompette : 7 élèves (avec Jean-Michel TRESSON)
- batterie : 6 élèves (avec Georges CHEGUT)
- clarinette : 1 élève (avec Chantal TOURON)

Malgré les difficultés liées aux contraintes sanitaires et notamment aux divers confinements (des cours ont pu être dispensés à distance par visioconférence), l'effectif est resté stable avec 30 élèves inscrits à la rentrée 2021, dont les 5 plus jeunes au cours d'Éveil musical seulement, les autres étudiant au moins un instrument.

Comme tous les ans, au fur et à mesure de la progression de la maîtrise de leur instrument, les élèves peuvent rejoindre leurs aînés et intégrer l'orchestre de l'Écho du Changeon où le mélange des générations est très formateur. Toutefois, en raison de la situation sanitaire, les concerts ont à nouveau été annulés dans le courant de l'année.



GAG : Gym à Gizeux

Après une année précédente perturbée par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, nous espérions tous que 2020-2021 serait la plus normale possible... Que nenni, il n'en a rien été !

Le rythme normal n'a pu reprendre dans le strict respect des mesures sanitaires qu'à compter du mois de juin avec la plupart des adhérents fidèles au poste ou plutôt au tapis de sol.

Pour cette nouvelle saison, nous étions quelque peu dans l'inquiétude : allons-nous retrouver notre effectif ? Car il faut bien le dire la majorité des participants a plus de 60 ans et est donc officiellement classée « à risque ».

L'effectif est à ce jour de 25 adhérents, donc stable malgré les contraintes sanitaires et le changement d'horaire intervenu à la rentrée de septembre. En effet, Jennifer a adapté les exercices à la situation

avec peu de matériel, car cela suppose une désinfection systématique et contraignante, et davantage d'exercices individuels.

La cotisation annuelle est restée la même, l'horaire est passé à 18h-19h chaque mardi à la Salle Plailly.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 16 novembre dernier, à cette occasion le Bureau a été élu :

- Présidente** : Monique BAUGÉ
- Vice Présidente** : Jacqueline MINASSIAN
- Trésorière** : Danielle MARIN
- Secrétaire** : Lise CROSAS.

En souhaitant que cette année sportive puisse se dérouler comme elle a commencé, Monique ainsi que les membres du Bureau souhaitent à toutes et à tous une belle année 2022 : sérénité, bonheur, convivialité et surtout santé !



l'Écho du Changeon



les cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre à Parçay-les-Pins et à Gizeux-Continvoir ainsi que la Sainte Barbe des pompiers à Parçay.

Le 17 octobre, la fédération musicale a organisé les rencontres départementales lors de son assemblée générale à Sainte-Maure de Touraine, 10 musiciens de l'Écho du Changeon ont participé aux répétitions et la journée s'est terminée par un concert (ça changeait de l'A.G. 2020 qui s'était déroulée en visioconférence).

Même si la reprise est timide, cela fait beaucoup de bien de pouvoir se retrouver autour de la musique !

2021, encore une année bien perturbée par la pandémie... Interdiction de tous rassemblements musicaux en début d'année ! Les répétitions ont pu reprendre début juin dans le respect des gestes barrières, puis avec la mise en place du pass sanitaire. Nous avons profité de cette reprise pour tester une répétition sur la place de la mairie le jour du marché dominical, ce qui a procuré beaucoup de plaisir, tant pour les musiciens que pour le public. Ensuite nous avons accompagné

Afin d'étoffer nos effectifs nous recrutons de nouveaux musiciens, pour cela vous pouvez contacter : Sébastien COLLARD - 06 84 44 91 88.

Face aux complications engendrées par les contraintes sanitaires pour assurer la distribution des calendriers, nous avons renoncé à les éditer. Pour remplacer ces recettes indispensables à l'équilibre financier de la musique nous réfléchissons à de nouvelles activités.



Chorale « De si de la »

Devant la difficulté à mettre en place les gestes barrières pour une chorale, le manque de perspectives pour l'organisation de concerts (avec la législation actuelle) et les effectifs en baisse nous n'avons pour le moment pas repris les répétitions.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022 en espérant la levée progressive de toutes ces contraintes sanitaires.



Le Comité des Fêtes

Insubmersible ?

Rappelez-vous, en 2020, les animations s'étaient arrêtées net le 16 mars, après la soirée théâtrale, à la suite du confinement décrété par le Gouvernement pour tenter de freiner l'épidémie de Covid 19.

Eh bien, l'année 2021 a été beaucoup plus festive, malgré toutes les mesures sanitaires restrictives qui se sont succédées et que nous avons toujours scrupuleusement respectées, sans toutefois tomber dans la paranoïa. Comme quoi, comme le dit la sagesse populaire : « les apparences sont souvent trompeuses ».

Bien sûr, l'Assemblée Générale, la soirée Cabaret et la Brocante de mai sont passées à la trappe !

Mais pendant tout ce temps-là, nous avons continué à nous contacter, prendre des nouvelles des plus fragiles et organiser des petites réunions avec toute la panoplie nécessaire (masque, gel hydroalcoolique, 1 chaise sur 2 autour des tables), ainsi que les mesures adaptées (adieu au petit verre en fin de réunion, à l'éventuel gâteau... et à la bise à l'arrivée et au départ).

Bien sûr, la convivialité qui régnait dans notre Comité des Fêtes a été quelque peu chamboulée, mais avec le recul, on peut se dire que le jeu en valait la chandelle puisque il a été possible de réagir très rapidement dès que les mesures les plus restrictives ont été levées (fin mai).

Le 26 juin, une réunion de « retrouvailles » en soirée au local, autour d'un repas froid où chacun avait apporté quelque chose, nous a tous réunis avec beaucoup de ceux qui aident ponctuellement au cours de l'année, ainsi que certains qui souhaitent intégrer notre Comité des Fêtes. Superbe ambiance et nous avons enfin commencé à envisager sérieusement le retour de la Fête au Village.

Le 15 août, le Comité des Fêtes a tenu un stand de grillades et frites à la Fête du Château, ce qui a permis de tester en grandeur nature l'installation et la disposition du stand, une réussite et une bonne préparation pour la Fête du Village.

Les 21 et 22 août : la Fête au Village

Nous avons retrouvé avec grand plaisir le samedi musical avec Jean-Michel TRESSON, le concours de pétanque, la retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice. Belle affluence et des gens heureux de pouvoir se retrouver en toute convivialité le soir au cours d'un repas champêtre avec de petites tables, dans un style garden-party.

Cette année, une nouveauté, il avait été décidé d'organiser le dimanche la Brocante qui n'avait pas pu avoir lieu en mai avec une nouvelle organisation dictée par les mesures sanitaires à respecter : réservation obligatoire, espacement des emplacements dans les rues afin d'éviter que les visiteurs ne se bousculent. Ces contraintes nous ont demandé plus d'une semaine de préparatifs (plans des lieux, marquage au sol, répartition des brocanteurs en fonction des emplacements demandés et numérotation). La journée a été animée musicalement par une banda très dynamique, la Band'Assoifée, qui a déambulé toute la journée dans les rues pour le plus grand plaisir des grands et des petits (voire des très petits!), dans une ambiance chaleureuse qui a été très appréciée.

En ce qui concerne la restauration, nous avons repris nos « classiques » : entrecôte-frites le samedi soir et moules-frites le dimanche. Bien sûr, le passe sanitaire était obligatoire pour accéder au parc et à la restauration, ainsi qu'à la buvette. Un franc succès tant les visiteurs étaient heureux de retrouver des fêtes comme ils les aiment. Le succès de ces 2 jours a dépassé nos espérances !



Le 11 décembre : le Marché de Noël

Préparé depuis plus d'une semaine avec la décoration des grilles de la Mairie puis des stands au fur et à mesure de leur montage, le Marché de Noël a mobilisé de nombreux bénévoles et beaucoup d'énergie, d'autant plus que pour la première fois il se tenait dès le matin.

Une trentaine d'exposants en extérieur ou dans la salle Plailly (avec tables espacées pour respecter les jauges réglementaires) ont accueilli le public. Les enfants sont allés chercher le Père Noël en calèche, le groupe de danse country de Varrains-Chacé a assuré l'animation sous chapiteau et Patrick JARRY a déambulé au son de son accordéon sur tout le marché jusqu'en fin de soirée... Une belle ambiance festive qui a été très appréciée tant par le public, que les exposants ainsi que par tous les bénévoles « de service ».

Restauration d'hiver avec les fouées cuites sur place, les soupes, le chocolat chaud, sans oublier le traditionnel vin chaud, qui ont permis aux visiteurs de faire une pause festive et de se réchauffer dans une ambiance musicale.

L'heure est maintenant aux bilans, cette année 2021 s'est terminée beaucoup mieux qu'elle n'avait commencé et le groupe de bénévoles est heureux d'avoir pu relancer les festivités du village. L'assemblée générale du Comité des Fêtes est prévue à la fin de janvier... si rien ne vient l'empêcher !

Tous les membres du CDF espèrent vous retrouver en 2022 lors des fêtes qui seront organisées et en attendant ils vous souhaitent à tous une belle et joyeuse année, entourés de vos proches.



Calendrier prévisionnel des événements - 2022

Au moment où nous imprimons, les mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du coronavirus sont encore incertaines.

Il nous est donc impossible de programmer les événements communaux et associatifs habituels.

Nous vous tiendrons informés, sur le site de la Commune (mairie-gizeux.fr),

via l'application PanneauPocket (sur smartphone et ordinateur),

ainsi qu'au moyen de gazettes distribuées par les élus dans vos boîtes aux lettres, pour les informations les plus importantes.



Association des Amis de Gizeux



Cette année encore il a fallu surfer sur la vague du Covid et trouver les solutions pour pallier les difficultés et les contraintes liées à la pandémie.

Devant l'impossibilité de se réunir nous avons décidé cette année de procéder à une Assemblée Générale virtuelle. Cet exercice nouveau pour nous s'est bien déroulé et nous a permis de délibérer pour renouveler le Conseil d'administration, valider le bilan moral et financier, puis présenter nos projets pour 2021.

96% des membres nous ont renouvelé leur confiance cette année ce qui est, compte tenu du contexte, un excellent résultat comparé aux difficultés de beaucoup d'associations pour maintenir leurs effectifs. Nous comptons cette année 67 adhérents à jour de leur cotisation.

La première action en 2021 a été l'organisation d'une sortie pour visiter le jardin de Mireille à Channay sur Lathan. 15 personnes ont participé à cette sortie qui a donné l'occasion à certains de découvrir ce jardin magnifique. Nous tâcherons de renouveler cette sortie en 2022.



Toujours à cause des restrictions sanitaires, la décision de maintenir la troisième édition de « Plongez dans l'Histoire » a été en suspens jusqu'à la mi-juillet, soit un mois avant le 15 août.

Cet événement nécessitant plusieurs mois de préparation, réunions, prises de contacts et engagements divers, il aurait été dommage d'y renoncer pour la deuxième année consécutive. Heureusement, le taux de vaccination élevé en France et la mise en place du passe sanitaire ont permis de maintenir la fête.

Malgré nos craintes et le stress occasionné par la mise en route très tardive des derniers préparatifs, cette journée a encore été une vraie réussite populaire. En effet, les remontées que nous avons eues, tant du public que des exposants et des artistes ont toutes été excellentes.

Seul petit bémol au tableau, la fréquentation n'a été que de 50% par rapport aux éditions 2018 et 2019, soit environ 1.500 visiteurs. De ce fait, nous enregistrons un déficit financier maîtrisé à un niveau acceptable et qui ne remet pas en cause la continuité de cet événement, maintenant bien ancré dans le paysage des manifestations de la région.



Je remercie encore une fois le travail énorme des bénévoles de l'association des Amis de Gizeux, ainsi que les jeunes venus en nombre pour soutenir la nouvelle association des Fous du Château, créée au printemps à l'initiative de la famille de LAFFON. Cette nouvelle association a vocation à reprendre le flambeau pour organiser et pérenniser ce qui a été entrepris par les Amis de Gizeux, aux cotés de Gérard et Stéphanie de LAFFON.



qui n'ont pas fréquenté ces deux espaces, nous pouvons estimer le nombre de visiteurs à environ 500, ce qui, compte tenu du contexte sanitaire et une météo incertaine, est un beau succès qui encourage à continuer.

Même si le bilan financier est relativement modeste, il devrait permettre à l'association de contribuer à hauteur du résultat au fleurissement du village en 2022.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur avec la remise des prix du Concours des Maisons et jardins fleuris, organisé par la Mairie. (voir article page suivante).



Libérée du poids d'une grande partie de l'organisation de « Plongez dans l'histoire », l'association des Amis de Gizeux pourra prendre une nouvelle orientation pour se consacrer à d'autres projets et renforcer les événements déjà lancés.

C'est le cas de « Rêves de printemps » dont la deuxième édition s'est déroulée le 14 novembre. Le but de cette manifestation tournée sur l'environnement, la nature, les plantes et nos jardins, est de sensibiliser le public sur l'intérêt d'embellir et préserver l'espace dans lequel nous vivons.

Autour du Troc plantes de l'association, c'est une quinzaine d'exposants, pépiniéristes, producteurs locaux, brocanteurs, artisans et artistes qui ont proposé leurs produits et leurs réalisations à un public venu nombreux. La majorité des visiteurs a pu profiter d'une magnifique exposition photos proposée par Nature et Patrimoine en Gâtine des Landes, sur les plantes sauvages de nos jardins, ainsi que de trois conférences sur l'histoire du blé, les pivoines et la culture des potagers en carrés.

Plus de 300 passes sanitaires ont été contrôlés avec remise d'un bracelet pour accéder à l'espace restauration et à la salle des fêtes. En ajoutant ceux



2021 se termine donc sur une note positive et nous espérons retrouver en 2022 un contexte plus apaisé, propice à inciter de nouveaux membres à nous rejoindre pour prendre le relais de ceux qui ont déjà beaucoup donné et qui souhaitent se consacrer à d'autres projets.

**Bien amicalement
Vincent GASSELIN**



Concours des Maisons et Jardins fleuris



Pour sa première édition, le concours des Maisons et Jardins fleuris organisé par la municipalité a réuni 14 participants dans les différentes catégories jardins fleuris, façades, balcons et potagers. Je tiens à remercier tous les candidats d'avoir joué le jeu malgré une météo très maussade de fin de printemps et de début d'été qui n'aidait pas à mettre en valeur les jardins. Le plus important était de participer et, avec Monsieur le Maire et les membres de la Commission Environnement et Cadre de vie, nous avons décidé, pour cette première édition, de ne pas procéder à un classement classique avec des gagnants et des perdants mais de récompenser tous les candidats qui nous ont fait l'honneur de s'inscrire à ce concours. La remise des récompenses s'est déroulée le 14 novembre en clôture de la journée « Rêves de Printemps »

Les membres du jury ont découvert, parfois sous une pluie battante, le travail formidable réalisé par nos jardiniers pour entretenir magnifiquement leurs jardins et leurs potagers et contribuer ainsi à l'embellissement de leur environnement et de celui de notre village. Quoi de plus agréable pour un promeneur de voir ou d'entrevoir de beaux jardins et des extérieurs soignés entourant de jolies maisons !? Même si tout n'est pas visible des rues ou des chemins, on devine derrière les murs, ou à travers les grilles et les haies, des havres de verdure intimes et fleuris.

Nous avons été charmés par ce que nous avons découvert. Chacun dans son style nous a montré son amour pour le jardinage, la nature et l'environnement. Même dans la catégorie des potagers les fleurs se mélangeaient aux légumes, donnant ainsi un charme fou aux jardins.

Je remercie les membres du jury qui m'ont accompagné pour cette première :

Marie-Lise MEYNARD qui représentait la municipalité, Mireille ETAVARD, jardinière émérite qui cultive un jardin remarquable qu'elle ouvre au public sur la commune de Channay et Laurence HYEST, qui exploite une magnifique demeure maison d'hôte sur la commune des Essards et qui est Administratrice du Crédit Agricole de Langeais, établissement qui accompagne depuis 3 ans l'association des Amis de Gizeux sur la fête du 15 août.

Le Crédit Agricole de Langeais, Monsieur BIGARRÉ, pépiniériste à Bourgueil, Mireille ETAVARD, Le Jardin de Mireille et l'association des Amis de Gizeux ont participé aux récompenses au côté de la municipalité.

Thierry BEAUPIED a clôturé la remise des prix en soulignant l'importance que la Commune attache à améliorer le fleurissement du village tout en prenant en compte la problématique de la maintenance et de l'entretien que cela nécessite. S'il est facile de planter, l'entretien suppose des moyens humains dont les petites communes ne sont pas suffisamment dotées. C'est en cela que les efforts de chacun des habitants sont primordiaux pour participer à la beauté de notre village.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à participer au concours 2022 qui sera placé un peu plus dans la compétition tout en gardant le côté convivial et amical qui a primé cette année. Une information sera faite sur les supports habituels début 2022.

Encore un grand merci et un grand bravo à tous les participants réunis sur la photo, ainsi à ceux qui n'ont pas pu être présents.

Vincent GASSELIN



Amitié Gizelloise

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le jeudi 14 octobre 2021, suivie d'un verre de l'amitié. Nous avons procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration qui a nommé les dirigeants du Bureau lors de son Conseil le 20 octobre.

Le bureau se compose ainsi :

- Odile MENTION, **Présidente**
- Marie-Lise MEYNARD, **Vice-Présidente**
- Odette RENOUX, **Trésorière**
- Michelle DECORDIER, **Trésorière Adjointe**
- Christiane GODINEAU, **Secrétaire**
- Gillian WILL, **Secrétaire Adjointe.**

Nous déplorons deux décès parmi nos adhérents : M^{me} Huguette DUAULT et M^{me} RIGUIN.

Nos activités du jeudi après-midi ont repris le 28 octobre 2021. Nous étions une quinzaine de personnes et l'ambiance était au rendez-vous autour de la belote, du Scrabble et d'autres jeux, ainsi que d'un petit goûter,

Nous vous invitons à venir nombreux avec vos idées et votre convivialité ; comme Tintin, nous accueillerons tous les enfants de 7 à... pas de limite d'âge ! Venez faire vivre vos neurones et votre bonne humeur.

En raison de la reprise des contaminations, les événements prévus début 2022 ont dû être annulés (la galette des rois le jeudi 13 janvier et le Repas de l'Amitié le samedi 19 février)

...mais des surprises sont à venir !

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022, une très bonne santé et beaucoup de bonheur pour vous et vos familles.

La Présidente, Odile MENTION et la nouvelle équipe



Jeu, set et match... à Gizeux et Savigné-sur-Lathan !

Depuis mai 2017, l'ACTSG, association regroupant les clubs de tennis de Savigné et de Gizeux, offre aux habitants des deux communes la possibilité de pratiquer le tennis sous différentes formes : tennis loisir, occasionnel, ou bien plus poussé avec les entraînements hebdomadaires encadrés par notre professeur D.E., compétition, etc.

L'association propose à ses adhérents deux terrains : le court extérieur de Gizeux, disponible tous les jours de l'année, et le court intérieur de Savigné (gymnase), disponible le samedi après-midi pour les entraînements avec notre professeur et le dimanche à partir de 10h30 en jeu libre.

Dans le contexte épidémique que nous connaissons, les adhérents de l'ACTSG ont pu poursuivre l'activité tennis en extérieur sur le court de Gizeux, quand la météo le permettait. Plusieurs stages ont également été organisés durant les vacances de printemps et d'été 2021. Après la pause estivale, les entraînements ont repris depuis le 12 septembre dernier avec un

effectif en progression puisque le club compte aujourd'hui 36 adhérents de 7 à 68 ans !

Retrouvez toutes les informations concernant les formules d'adhésion au club, les entraînements, les modalités de réservation des courts,... sur notre site internet : www.club.fft.fr/actsg/

Le bureau du Tennis Loisir Gizeux :

Président : Sébastien GUÉNEAU
Trésorière : Sylvie FÉTY - **06.73.67.93.09**
Secrétaire : Jacqueline MINASSIAN
 Mail : tennisgizeux@orange.fr

Le bureau de l'ACTSG (Association des Clubs de Tennis de Savigné et Gizeux):

Président : Arnaud LEGENDRE
Vice-Président : Sébastien GUÉNEAU
Trésorière : Sylvie FÉTY
Secrétaire : Stéphane DUPIN
actsg@fft.fr - **06.78.75.70.69**





Étoile Sportive de Gizeux

SAISON 2021-2022



Nous avons commencé la nouvelle saison 2021-2022 avec un petit effectif.

Suite à une année difficile avec la Covid-19 qui a perturbé notre saison dernière, nous n'étions pas sûrs de repartir, mais la mobilisation de nos joueurs a permis de rebondir.

Pour pouvoir apprécier les matchs et éviter la démotivation des joueurs, nous avons décidé de descendre en 4^{ème} division.

Depuis début octobre, nous avons réussi petit à petit à augmenter notre effectif qui est maintenant de 20 joueurs et 14 dirigeants, ainsi qu'un arbitre.

La saison débute bien avec 3 victoires, 2 défaites et 1 match nul. L'ambiance est au rendez vous.

Nous avons repris nos manifestations avec l'espoir qu'elles ne soient pas annulées.

Nous en avons besoin pour pérenniser l'histoire de notre club.

Nous espérons tenir pour fêter ses 100 ans dans 2 ans.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « ES Gizeux », pour suivre l'actualité des prochains matchs et manifestations à venir.

Venez nous soutenir et nous encourager le dimanche après-midi !

Nous remercions tous nos sponsors et supporters qui nous soutiennent tout au long de la saison.

Le président, les membres du Bureau ainsi que les joueurs de l'ES Gizeux vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2022 !



Duel d'aiguilles

Avec l'apparition de la Covid-19, nos après-midi des lundis et mercredis ont été perturbés ; toutefois, nos rendez-vous hebdomadaires ont pu reprendre en septembre 2021, à partir de 14h jusque 18h.

Nous vous accueillons donc dans la Salle des Associations près du lavoir de Gizeux, aimablement mise à notre disposition par la municipalité.

Couture, patchwork, tricots, broderies, scrapbooking européen etc., trouvez des idées pour de nouveaux travaux d'aiguilles ou activités créatives.

Vous pouvez vous inscrire et participer aux

après-midi, prendre des renseignements sur nos activités, en nous retrouvant sur place aux jours et heures indiqués ci-dessus ou en nous téléphonant, vous serez chaleureusement accueillis.

En toute convivialité et partage, nous prenons un petit goûter ensemble vers 16h30, alors n'hésitez pas, venez nous rencontrer, vous êtes toutes et tous les bienvenus... À bientôt !

Contacts :

Evelyne SIMOND (présidente)

06 46 68 20 41 - evesimond@gmail.com

Evelyne PIQUET (secrétaire)

06 65 60 65 05 - evelynepiquet@aol.com

Syndicat de Chasse de Gizeux



La saison 2020/2021 s'est déroulée dans des conditions plutôt compliquées à cause de la crise sanitaire. Malgré tout, nous avons réussi à prélever le plan de chasse préétabli par la fédération de chasse d'Indre-et-Loire.

Notre association est composée de soixante-dix chasseurs et nous sommes toujours ravis, chaque année, d'accueillir de nouveaux membres ou invités, jeunes ou anciens.

Nous avons également entretenu la clôture électrique (de la route de l'étang du mur, jusqu'aux Fortineries) tout au long de l'année, afin d'éviter les dégâts dans les cultures. Par ailleurs, nous remercions les agriculteurs qui entretiennent leur partie de clôture. Nous cherchons toujours à éviter des dégâts de culture et ainsi s'entraider pour le mieux entre chasseurs et agriculteurs.

Nous avons malgré tout, organisé un concours de pétanque le 17 juillet en respectant au mieux les règles sanitaires en vigueur et nous remercions tous les

participants d'avoir fait preuve de compréhension.

Nous remercions également, l'association des Amis de Gizeux de nous avoir fait participer à la fête du château de Gizeux qui s'est déroulée le 15 août.

Pour la nouvelle saison 2021/2022, notre plan de chasse est de 15 chevreuils, 1 biche, 1 faon et des sangliers causant des dégâts agricoles. Nous organisons donc quelques battues, bénéfiques pour le moment, afin de réaliser le plan de chasse au mieux.

Par ailleurs, nous organisons une chasse à courre au chevreuil le 29 décembre 2021, une chasse à courre au renard le 08 janvier 2022 et une autre chasse à courre au chevreuil le 12 février. Celles-ci sont ouvertes à tous et nous invitons toutes les personnes, chasseurs ou non, souhaitant partager notre passion qui est la chasse, le temps d'une journée conviviale.

Les membres du Bureau de chasse vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 à tous et surtout une bonne santé !

Président : Benoît RUGEN

Vice-président : Émile DECORDIER

Secrétaire : Jean-Noël APPOLONUS

Vice-secrétaire : Jean-Luc MORISSEAU

Trésorier : Nicolas MORISSEAU

Vice-trésorier : Florent NEVOIT

Ainsi que Gérard BEAUPIED,

Marc MORISSEAU et Stéphane RUGEN.



Contrôle de conformité pour l'assainissement collectif

La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire demande désormais un contrôle du branchement des installations au réseau collectif d'assainissement lors des ventes immobilières. C'est un outil fondamental pour améliorer le fonctionnement du réseau collectif, réduire la pollution du milieu naturel et améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Qu'est-ce qu'un branchement conforme ?

- Une bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales privatives,
- Le raccordement des eaux usées privatives au réseau d'eau usées collectif via une boîte de branchement accessible dédiée à votre habitation,
- Des réseaux étanches et accessibles facilement (regard en pied de gouttière, regards aux changements de direction),
- La vidange des anciens ouvrages par un opérateur agréé et leur suppression, comblement ou désinfection,
- pas de dysfonctionnement du réseau collectif ou de pollution du milieu naturel.

Pourquoi le contrôle est-il important ?

Il vous permet de vous assurer de la bonne mise en œuvre de votre installation par votre artisan.

En cas de vente, il est nécessaire de prouver le raccordement au réseau collectif et porter à connaissance l'état de votre installation ; le règlement d'assainissement rend ce contrôle obligatoire en cas de vente.

Il permet à la collectivité d'éviter le dysfonctionnement des installations publiques (mise en charge des installations d'eaux usées par des eaux pluviales mal raccordées) et d'éviter la pollution du milieu naturel.

Quand doit être réalisé le contrôle de branchement ?

Lors de toute vente d'immeuble à partir du 15 octobre 2021.

Comment se déroule le contrôle ?

Les agents habilités testent au colorant ou à l'eau claire l'ensemble des évacuations accessibles de l'habitation afin de vérifier leur bon raccordement ; des tests à la fumée sont parfois réalisés dans certaines configurations. Ils vérifient également que les eaux plu-

viales ne sont pas rejetées au réseau d'eaux usées et que les éventuelles anciennes installations ont été correctement mises hors service (vidangeur agréé).

Selon la complexité des installations et des accès, le contrôle peut durer de 30 mn à 1h en moyenne.

Important : tous les points d'eau et les ouvrages doivent être accessibles ainsi qu'une alimentation d'eau doit être disponible.

Le contrôle est-il payant ?

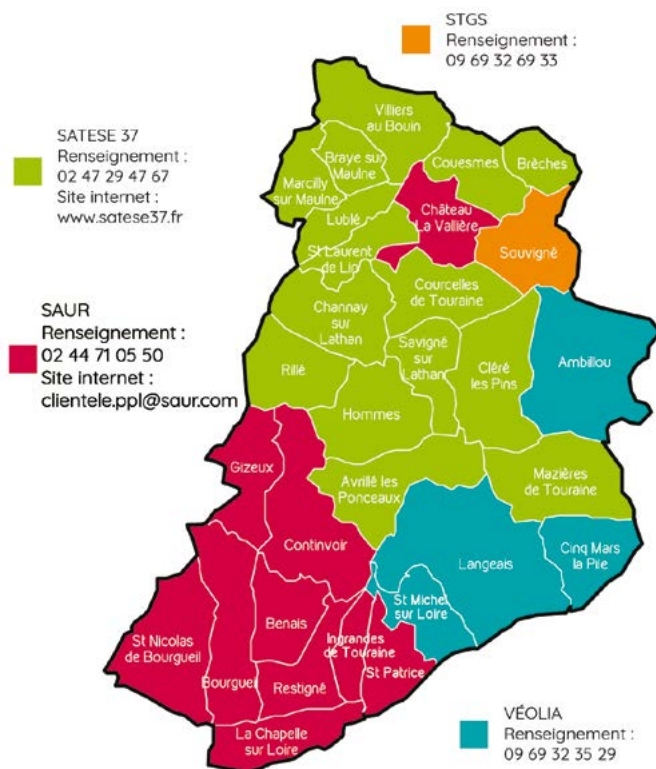
Le coût du contrôle est à la charge du vendeur.

Qu'est-ce que le certificat de conformité ?

Au terme du contrôle, un certificat de conformité vous est transmis. Ce document permet de justifier la conformité de votre installation (validité de 3 ans en l'état et sous réserve de l'absence de modification de vos installations) et doit être conservé avec les documents de la propriété. En cas de non-conformité, un avis de non-conformité vous est remis, identifiant les travaux à réaliser pour remettre en conformité votre installation.

En cas de non-conformité, que faire ?

Dans tous les cas, vous devez remettre en conformité votre installation dans les meilleurs délais. Ce délai est porté à 1 an en cas de vente. Il peut être réduit en cas de risque pour la santé. Les travaux de mise en conformité sont à votre charge. Après travaux une contre visite est effectuée pour valider la remise en conformité.



Tous au numérique

Communiquer avec ses proches, prendre un rendez-vous médical, déclarer ses impôts, certaines démarches sont difficiles pour des personnes peu habituées à Internet.

Dès le mois de février 2022, la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire propose à tous ses habitants les services d'un conseiller numérique pour les accompagner, notamment, dans leurs démarches administratives.

La CCTOVAL a souhaité rapprocher le numérique du quotidien de ses citoyens et les accompagner vers l'autonomie en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services ».

Cet agent intercommunal recevra les habitants sur rendez-vous individuels et/ou les accompagnera en ateliers collectifs afin de leur permettre de :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...),
- Réaliser des démarches administratives en ligne,
- Naviguer sur internet,
- Envoyer, recevoir et gérer leurs courriels,
- Installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone,
- Créer et gérer leurs contenus numériques,
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,

Nouveau site internet en construction

Afin d'offrir un meilleur service public numérique de qualité à ses habitants, la Communauté de Communes travaille depuis un an à proposer une solution de site internet mutualisé, pour toutes les communes du territoire. Après un audit dans chaque commune et l'obtention d'une subvention permettant de financer le projet à 100%, 20 communes, dont Gizeux, se sont d'ores et déjà engagées à se lancer dans cette aventure.

L'objectif de ce travail en commun est de :

- faciliter la mise à jour des informations,
- garantir plus de sécurité en mutualisant également l'hébergement et la maintenance du site auprès d'un groupement d'intérêt public (GIP Récia),
- harmoniser la qualité de l'information sur l'ensemble du territoire,
- réduire les coûts à 0 euro puisque la CCTOVAL prendra le reste à charge des coûts de fonctionnement.

- Garder le lien avec sa famille (messagerie, photos, vidéo en direct),
- Formater une lettre, un CV,...

Il veillera aussi à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).



En savoir plus :

uniquement sur rendez-vous - 06 75 33 38 92
dominique.sebille@conseiller-numerique.fr



C'est l'agence de web design « Le Petit Studio » de Tours qui a été retenue, David & Jonathan (cela ne s'invente pas !) nous accompagneront jusqu'à la livraison de notre nouveau site web.

Deux réunions de travail, en comité restreint, ont déjà permis de valider une structure commune, ainsi que la page d'accueil. Le site internet gardera l'identité de notre commune puisque celui-ci pourra être personnalisé pour coller à notre charte graphique (police de caractère, couleurs, photos, formes,...). Les réalisations et mises en ligne de tous les sites vont se poursuivre durant le premier semestre 2022.

Nous ne manquerons pas de vous informer quand viendra notre tour !





Panneau Pocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la Mairie de Gizeux vous offre l'application PanneauPocket.

Cette application de communication permet à la population de recevoir les actualités diffusées par l'équipe municipale.

À domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en voyage, tous les événements, les infos et les alertes qui vous concernent sont ainsi toujours à portée de main sur votre téléphone ou votre tablette.

Simple, gratuit et 100% anonyme

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou encore AppGallery.

Ouvrez PanneauPocket et mettez votre commune en favori en cliquant sur le cœur pour recevoir les informations et les alertes de votre mairie en instantané.

Pas besoin de créer de compte ! L'application est anonyme et gratuite.

PanneauPocket est aussi disponible sur les ordinateurs, la navigation est simple et ludique. Vous avez juste à taper « app.panneaupocket.com » dans la barre de recherche de votre navigateur internet.

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery



La collecte et le tri des déchets

Les **ordures ménagères** sont ramassées à domicile le **mercredi**.

La collecte a lieu en **cours de matinée** sur Gizeux ,

il est conseillé de sortir les poubelles le mardi soir.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au lendemain.

TOUTES LES ASTUCES POUR MIEUX RECYCLER :

* Les containers : installés allée des Prâteaux (devant le local technique)

+ 1 container à verres derrière la salle Plailly

JAUNE : Emballages (plastiques – cartonnettes - briques alimentaires - acier – alu)

VERT : Verre ménager

BLEU : Papiers sauf papier Kraft

* Un bac est votre disposition pour collecter les piles usagées dans la salle d'attente de la Mairie.

ENCOMBRANTS ET BRIC À BRAC :

Un point d'apport volontaire se trouve au local technique

Il est accessible le **1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois - de 10 h à 12 h**

COLLECTE DE VÊTEMENTS/TEXTILES/CHAUSSURES

Le container du **Relais 37** est à votre disposition à côté des bacs de collecte sélective.

(pour en savoir plus : www.lerelais.org)

Végétaux - Gravats - Ferrailles peuvent être déposés dans les déchèteries du secteur.

Les déchèteries du secteur :

BENAIS - BOURGUEIL - SAINT LAURENT DE LIN - SAINT PATRICE - SAVIGNÉ SUR LATHAN

Pour avoir accès aux 5 déchèteries du territoire, votre véhicule doit être muni d'une vignette.

Vignette délivrée au sein des bureaux du SMIPE à Bourgueil, sur présentation d'un justificatif de

domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule

Contact SMIPE VAL TOURAINE ANJOU : 02.47.97.89.75 - www.smipe-vta.net

Page Facebook : SMIPE Val Touraine Anjou



Tarifs Communaux au 1^{er} janvier 2022

Location salle Plailly :

- <u>Habitants de Gizeux</u>	1 journée	190 €	
	2 journées	270 €	
	3 journées	320 €	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Personnes hors commune</u>	1 journée	270 €	
	2 journées	350 €	
	3 journées	400 €	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Forfait réunion</u> (en semaine, sans vaisselle)		90 €	
- <u>Sono de la salle</u>	forfait	30 €	

À partir de la 3^{ème} location à la même personne à titre privé pour une même année civile, il sera appliqué une augmentation de 30 € sur tous les tarifs.

Ces prix s'entendent tout compris (électricité - chauffage - vaisselle).

Remise des clés la veille en fin de journée.

Documents exigés : attestation d'assurance + caution de **100 €** (chèque à l'ordre du Trésor Public)

Cimetière :

- <u>Concessions</u>	30 ans	100 €	
	50 ans	150 €	
	Perpétuelle	200 € (+ frais 25 €)	
- <u>Columbarium</u>	15 ans	300 €	
	30 ans	500 €	
- <u>Jardin du Souvenir</u>		50 €	

Bibliothèque : par famille par an **8 €**
(règlement par chèque uniquement)

Photopies : la feuille A4 **0,30 €**
(payant à partir de 10 feuilles)

Tarifs Comité des Fêtes au 1^{er} janvier 2022

Prêt de matériel : table pliante **3 €**
(réservé aux habitants de Gizeux) 2 bancs **2 €**



Les Informations Pratiques - 2022

* Secrétariat de Mairie

02.47.96.76.63 - mairie.gizeux@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-gizeux.fr

ouverture au public :

lundi : 16h à 18h30

mardi - mercredi - vendredi : 10h30 à 12h30 (fermé le mercredi après-midi)

jeudi : 16h à 18h

* Agence Postale Communale

02.47.96.54.50 (aile droite de la Mairie)

Ouverture au public : **tous les matins de 9h à 12h**

du lundi au samedi, **sauf le mardi**

(horaires modifiables en périodes de congés, voir l'affichage sur place)

* Informations communales

Afin de vous tenir informé des événements concernant la vie de notre commune (activités, animations, vie associative, actualités administratives,...), plusieurs modes de diffusion sont possibles :

- le **site internet** de la mairie (www.mairie-gizeux.fr),

- l'application **PanneauPocket** téléchargeable sur votre smartphone ou votre ordinateur personnel,

- la **Gazette**, feuille d'informations est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres par les élus, pour les informations plus importantes ou plus détaillées. N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie pour de plus amples renseignements.

* Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, sur le site service-public.fr, AD'AU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme) permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide... Sur AD'AU, laissez-vous guider !

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R5222>

* Cartes d'identité

ATTENTION, DEPUIS FÉVRIER 2017

Elles ne peuvent être délivrées QUE dans les Mairies disposant d'un « dispositif agréé de recueil » et uniquement sur rendez-vous (prévoir le délai de rendez-vous).

Les plus proches :

- Mairie de Bourgueil 02.47.97.25.00

- Mairie de Langeais 02.47.96.12.50

Le demandeur peut faire une pré-demande sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Les cartes d'identité sont désormais valables 15 ans (automatiquement pour toutes les cartes délivrées après le 1^{er} janvier 2004) - Délivrance gratuite - Délai moyen : 15 jours

Pièces nécessaires pour faire une demande de carte d'identité :

- acte de naissance (à demander à la Mairie de naissance)

- 2 photos en couleurs

- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (facture EDF, téléphone...)

* Passeports

Même procédé de délivrance (tarif adulte à ce jour : 86 €)

* Car Fil Vert à destination de Tours

Liaison GIZEUX-TOURS et retour assurés

le mercredi et le samedi (dépliants d'information et horaires disponibles en Mairie).

* Pour aller à Bourgueil ou à la gare de Port-Boulet

Prise en charge à domicile sur rendez-vous

Réservation au **0800.123.037**

Tarif par palier de **3,00 €** selon la distance.



Démographie 2021

Mariage :

PARMENTIER Jérôme et GOBERT Sophie 15 mai

Décès :

RUIVET Jean, Marc	2 janvier	71 ans
CHICOISNE Marcelle, née BONNEAU	19 janvier	91 ans
DAULT Alfred	3 février	96 ans
DAULT Huguette, née BEAUPIED	7 février	90 ans
MARAIS Monique, née DOYEN	2 mars	74 ans
DANGER Rémi	2 avril	84 ans
VICTOR Jean	12 juin	90 ans
DREUX André	21 juin	95 ans
CURIE Jeanne, née GUILLOT	20 juin	91 ans
MAUPTIT Lionel	2 juillet	92 ans
SEGUIN Claude	10 juillet	92 ans
BERGERON Laurent	4 août	54 ans
MIGNON Michel	2 novembre	95 ans
GAUDAIS Marcelle	5 novembre	89 ans
GIROUX Émilienne, née BELLIOU	9 novembre	93 ans
CHICOISNE Renée, née VERNEAU	24 novembre	95 ans
PERROCHON Maurice	25 décembre	95 ans

Mémo Santé

SAMU	15
Pompiers	18
Urgence européen	112
Hôpital Bretonneau - Tours	02 47 47 47 47
Hôpital Trousseau - Tours	02 47 47 47 47
Centre Hospitalier du Chinonais	02 47 93 75 15
Centre Hospitalier de Saumur	02 41 53 30 30
Centre anti-poison	02 41 48 21 21
Tabac Info Service	39 89
Drogues Info Service	0 800 231313
SOS femmes en danger	3919
SOS enfance en danger	119



Les Géants sont tombés

